



# RÉPONSES A LA MNE PAU

## / le développement durable et solidaire au cœur de la politique régionale

### I) Citoyenneté – Gouvernance

#### Démocratie représentative et transparence

L'articulation entre la démocratie participative et la démocratie représentative devrait être au cœur de nos préoccupations communes. Les citoyens partisans de la 1<sup>ère</sup> ne sont pas hostiles à la seconde comme le pensent beaucoup d'élus qui se sentent un peu propriétaires de leur charge. Le non-cumul des mandats, la remise en cause de « carrière », font partie des outils d'une démocratie vivante.

La démocratie représentative doit sans cesse progresser et cela passe, entre autres, par une plus grande transparence dans les débats et les prises de décisions.

- 1) Êtes-vous favorable à ce que la totalité des débats publics de commission permanente du Conseil régional soit filmée et transmise en direct sur Internet ?

Oui  Non

Commentaires :

Pourquoi pas ? c'est simple et peu coûteux à mettre en œuvre.

- 2) Êtes-vous favorable au non-cumul des mandats ? Jusqu'à quel niveau ?

Oui  Non

Commentaires :

Les Verts ont une grille à points qui limite le cumul des mandats et des fonctions, internes et externes.

#### Démocratie participative

La concertation au sein du Conseil Régional peut se mettre en place via une médiation composée d'un ou plusieurs élus qui pourraient recevoir et transmettre les attentes du tissu associatif aquitain à l'ensemble des membres du Conseil, intervenir auprès des services de la région pour le règlement de litiges, mais aussi informer les citoyens des actions du Conseil Régional ( par exemple en organisant régulièrement des tables rondes ).

- 3) Souhaitez-vous engager la Région et les citoyens aquitains dans une démarche participative en respectant les trois principes suivants ?

- L'engagement de consulter toutes les parties concernées, directement ou indirectement, par la décision à prendre.
- L'engagement de prendre en compte les arguments basés sur l'intérêt général, peu importe le statut social des locuteurs.
- L'engagement d'assurer toute la transparence dans la démarche participative et dans le suivi des décisions.

Oui  Non

Commentaires :

Nous sommes des ardents défenseurs de la VRAIE démocratie participative.

- 4) A l'exemple de la Région Poitou-Charente, êtes vous favorable à la mise en place de jurys citoyens pour les grandes questions stratégiques du Conseil Régional (exemple : LGV Aquitaine) ?

Oui  Non

Commentaires :

En lien avec la réponse précédente, la démocratie participative doit être une réelle pratique et non pas un moyen de communication.

5) Afin d'accentuer la représentativité du CESR, êtes-vous favorable à une plus grande ouverture du CESR aux citoyens et à leurs associations et à leur mise à disposition des capacités de recherche et d'analyse du CESR ?

Oui  Non

Commentaires :

Comparativement aux acteurs sociaux, les acteurs environnementaux sont sous-représentés.

### Débats et engagements électoraux

6) Une fois élu(e), accepterez vous de faire régulièrement le point sur vos engagements pré-électoraux ? Sous quelle forme ? Et avec quelle régularité ?

Oui  Non

Commentaires :

Les Verts ont un fonctionnement démocratique et leurs élu-e-s rendent compte de leur action sur leur site internet, par l'intermédiaire de la lettre flash info envoyé au réseau proche de nous. Nous espérons que le succès d'Europe Ecologie nous donnera plus de moyens pour mieux communiquer dans ce sens.

### Compétences des Régions

Le conseil économique et social de Bretagne s'est prononcé pour une clarification des compétences des collectivités locales et de l'état par voie législative en renforçant les prérogatives du chef de file sans renoncer à la compétence générale ni à la présence de l'état sur les territoires.

Il souhaite aussi conforter la région, collectivité pertinente aux cotés de l'état, l'Europe et les grandes métropoles en renforçant aussi la démocratie consultative au service du développement territorial.

7) Êtes-vous favorable à la clarification des compétences des collectivités locales ?

Oui  Non

Commentaires :

Contrairement à la réforme territoriale en cours nous sommes pour donner plus de pouvoir et de moyens aux régions.

8) Sur quelles thématiques la Région a-t-elle vocation à être chef de file ?

Commentaires :

Nous souhaitons élargir les compétences de la Région à des compétences comme la Formation professionnelle initiale, le Fret ferroviaire, etc. Nous vous renvoyons à notre programme : <http://aquitaine.regions-europe-ecologie.fr/897-le-programme/>

9) Le Conseil Régional Aquitaine a fait des Pays un vecteur important de sa politique d'aménagement du Territoire. La réforme en cours tendrait à les supprimer. Êtes-vous prêt à les maintenir ? A favoriser l'expression des citoyens par le financement des conseils de développement ?

Oui  Non

Commentaires :

Nous combattons cette réforme et défendons la pertinence des Pays comme lieu de projets.

## II) Eau – Espaces Naturels et paysages - Agriculture – Pêche - OGM

### Réorientation de l'agriculture et de l'alimentation en aquitaine

Avec ses nombreux élevages, ses importations de milliers de tonnes de soja par an, notre région est grosse émettrice de gaz à effet de serre et contribue à la déforestation en Amérique latine, ainsi qu'à l'élimination de l'agriculture vivrière et à la destruction des exploitations familiales. De plus nous consommons en moyenne trop de viande pour notre santé.

La prétention « de nourrir la planète » affichée par le lobby de l'agriculture productiviste est contraire au principe de souveraineté alimentaire qui reconnaît à chaque peuple le droit de produire lui-même son alimentation. Aucun peuple sur la planète ne saurait dépendre pour son alimentation d'une autre nation, conquête légitime, véritable gage de paix entre les peuples sous peine d'être exposé à l'arme alimentaire.

Concrètement un changement des modes de production et des modes de consommation en Aquitaine pourrait se traduire par :

- une réorientation des productions animales avec davantage de lien au sol, plus d'autonomie alimentaire et plus de valeur ajoutée par unité produite
- une éducation à consommer moins de viande et plus de protéines végétales, de légumes et fruits
- le développement des productions végétales : maraîchage, céréales, légumineuses, fruitiers,...

10) Êtes-vous d'accord avec ce constat ?

Oui  Non

Commentaires :

Voir notre programme, en particulier le point sur la reconquête des terres maraîchères autour des villages et des villes pour y installer des paysans producteurs de fruits et de légumes destinée à alimenter les circuits courts. Recréer des ceintures vertes par l'intermédiaire d'Etablissement Public Fonciers spécifiques.

11) Afin de réduire la pression des productions animales sur notre environnement et de contribuer à une meilleure répartition des productions à l'échelle nationale, êtes-vous prêts à engager une démarche visant à limiter voir réduire la concentration des élevages les plus importants ? Si oui, comment ?

Oui  Non

Commentaires :

Au niveau régional en modifiant les règlements d'intervention.

12) Êtes-vous prêts à favoriser l'autonomie en protéines des exploitations agricoles ? Si oui, comment ?

Oui  Non

Commentaires :

Circuits courts, production locale, voir tous les détails dans notre programme en ligne.

13) Comment comptez-vous contribuer à l'incontournable « évolution » alimentaire qui doit conduire à une réduction des consommations de protéines animale ?

Oui  Non

Commentaires :

La Région peut avoir une action pédagogique au niveau des cantines des lycées : produits de saison, moins de viande, plus de fruits et de légumes, produits bio, etc.

La réorientation de l'agriculture aquitaine vers le développement durable nécessite de modifier les pratiques et les productions sur les exploitations mais également de mettre en place sur nos territoires des systèmes alimentaires locaux de proximités (AMAP, circuits courts, coopératives, restauration collective locale Bio, ).

14) Si vous êtes élu(e), mettez vous en place un schéma territorial de systèmes agricoles et d'alimentation durable afin de favoriser les circuits alimentaires de proximité (ex : à l'échelle d'un pays) ?

Oui  Non

Commentaires :

Déjà répondu, le développement des circuits courts est au centre de notre projet de re localisation de l'économie.

La réalisation des objectifs du Grenelle de l'environnement, à savoir 20% des surfaces en agriculture biologique en 2020, va nécessiter une politique très volontariste de reconversion et d'installation. Malheureusement de nombreux candidats à l'installation ne trouvent pas de terres ce qui démontre l'inefficacité ou le dysfonctionnement des politiques actuelles d'installation ou d'outils comme la SAFER.

Des initiatives associatives, comme « Terre de liens » qui collecte de l'épargne afin d'acquérir des terres pour l'installation, tentent de pallier ces dysfonctionnements. Il faudrait une action de plus grande ampleur et seul un organisme public peut se prévaloir de gérer l'espace agricole et naturel qui est un bien commun.

15) Etes-vous favorable à ce que l'Etablissement Public Foncier (EPFR) de la Région, en liaison avec la SAFER, élargisse ses compétences à l'action foncière des espaces agricoles et naturels pour permettre l'installation d'agriculteurs en systèmes durables ou bio et l'acquisition publique d'espaces naturels? Comment selon vous l'EPFR pourrait-il faire le lien avec les volets agricoles et naturels des SCOT et des PLU ?

Oui  Non

Commentaires :

Déjà répondu, nous avons mis la création de l'Etablissement public foncier dans les points incontournables à notre participation à l'exécutif.

16) Etes vous d'accord pour rendre obligatoire dans tout projet d'installation agricole une étude de faisabilité de la conversion de l'exploitation à l'agriculture biologique, afin d'éclairer le choix de tout candidat à l'installation ?

Oui  Non

Commentaires :

Oui nous avons déjà arraché dans le dernier mandat des aides exceptionnelles à la conversion.

17) Dans le même esprit, seriez-vous prêt à soutenir plus résolument les structures historiques de développement d'agriculture biologique et durable telle que la FRAB, les CIVAM et le Réseau Agriculture Durable qui ont joué un rôle de pionniers en la matière alors même que les organisations majoritaires agricoles s'efforçaient de démontrer que les méthodes alternatives ne constituaient que des niches ?

Oui  Non

Commentaires :

Oui, nous continuerons comme nous l'avons toujours fait à soutenir ces réseaux.

### Politiques agricoles et reconquête de la qualité de l'eau

Le modèle agricole conventionnel produit des matières premières pour faire tourner les industries alimentaires, mais peu de valeur ajoutée, et beaucoup de pollutions qui coûtent cher à la collectivité. Le revenu net agricole est inférieur au montant des subventions. Ces subventions, les droits historiques à prime, ont encouragé les systèmes les plus polluants et génèrent des distorsions de concurrence au détriment des systèmes de production plus respectueux de l'environnement. Il y a urgence à mettre fin à ces incohérences.

Pour réussir la reconquête de la qualité de l'eau, une autre utilisation des fonds publics versés chaque année aux agriculteurs s'avère indispensable. Sans attendre la réforme de la PAC que nous réclamons, il pourrait être retenu, à titre expérimental, sur quelques bassins versants, de mettre dans un « pot commun » les références historiques de la PAC, les mesures agro-environnementales, les contributions des collectivités locales pour les actions bassins versants, et de définir - avec tous les partenaires concernés- les modes de production qui méritent un soutien financier public. C'est par la mise en œuvre d'une telle démarche qu'Augsbourg, Munich, New York... ont su reconquérir la qualité de leur eau.

18) Dans l'application française de la PAC, êtes-vous prêts à œuvrer avec les autres régions françaises pour que la France choisisse la régionalisation et la mutualisation des aides publiques (en remplacement des primes historiques) ?

Oui  Non

19) Êtes-vous prêts à œuvrer afin que **toutes** les subventions agricoles (et en premier lieu celles de la Région) soient dorénavant strictement conditionnées à des pratiques conformes aux principes d'un développement durable et solidaire, respectueuses de la santé des consommateurs, économiquement viables, plafonnées par actif agricole et soumises à une obligation de résultat environnementale (reliques azotés, pesticides, phosphore, etc..) ?

Oui  Non

Commentaires :

A œuvrer oui ! Reste la question des compétences. Chaque fois que nous le pouvons, nous avons fait rajouter des conditionnalités dans les règlements d'interventions, comme l'exclusion des aides régionales aux entreprises agr alimentaires qui utilisent des produits contenant des OGM. Règlement attaqué par le préfet au TA, l'utilisation des OGM est légale ; le Préfet a été débouté sur la forme et le règlement s'applique.

Concernant les pesticides, nous pensons lancer des opérations « santé environnement » et pourquoi pas des études épidémiologiques.

20) Agirez vous afin que la Région dispose des compétences en matière d'expérimentation sur l'eau et l'agriculture ?

Oui  Non

Commentaires :

La région a des compétences sur l'eau. Les Verts sont les seuls à s'opposer aux cultures irriguées. Le rapport de force n'est pas encore à notre faveur pour faire poids devant le lobby agricole.

Mais peut être que le jour viendra où tous les écologistes prendront conscience de la nécessité de s'unir pour faire face à ce lobby, et n'auront plus peur de la politique !

Le bocage avec ses talus est une des éléments primordiaux du patrimoine de notre région. Il est essentiel pour l'équilibre du paysage, la biodiversité, de préserver les filières bois énergies et développer le linéaire bocager. L'importance des talus en travers de la pente est considérable pour la reconstitution des réserves en eau dans les nappes phréatiques.

21) Quelles sont vos solutions pour la mise en place d'une politique de préservation et de développement du linéaire bocager ?

Commentaires :

La Région ne gère pas directement d'espaces. Elle ne peut que soutenir des actions venant des collectivités, d'organismes ou d'associations. Nous sommes favorables à développer les contrats Aquitaine Nature que nous avons contribué à mettre en place.

### **Espaces Naturels et paysages**

La Région Aquitaine recèle de nombreux espaces de nature remarquables ou ordinaires, abritant des espèces rares, endémiques, ou plus courantes, mais représentatives d'habitats particuliers. Tous nécessitent des mesures de protection concertées efficaces. Il en est de même pour les paysages régionaux, porteurs des identités de nos territoires.

Comment jugez-vous la politique des espaces naturels et des paysages du Conseil Régional actuel ?

Commentaires :

La région consacre peu de moyen dans ce domaine. Nous avons l'ambition, si les électeurs nous font confiance, de développer cette politique.

Quelles sont vos propositions pour l'améliorer ?

Les PNR ne suffisent pas à faire une politique des espaces naturels. Nous proposons la création d'une Agence régionale de la biodiversité sauvage et cultivée en Aquitaine - « NaturAquitaine »

Cette Agence aura les missions suivantes :

- mise en réseau des données, connaissances et expertises existantes en Aquitaine par la mise en place d'un observatoire régional qui rassemblera les données déjà disponibles sur le sujet mais dispersées au sein de nombreuses instances régionales, départementales, associatives, scientifiques, universitaires, professionnelles...
- établissement, en liaison avec les acteurs institutionnels, scientifiques, associatifs et professionnels concernés, d'indicateurs et de tableaux de bord régionaux sur l'évolution de la biodiversité et sur l'évaluation des politiques mises en place ;
- accompagnement et coordination des acteurs institutionnels, notamment dans leurs politiques d'aménagement du territoire, d'environnement, d'urbanisme, etc. pour une meilleure prise en compte de la biodiversité et de la gestion parcimonieuse des ressources naturelles (trames vertes et bleues, restauration de la nature ordinaire, de la nature en ville, ceintures maraîchères, zéro pesticides...)
- accompagnement des milieux agricole, sylvicole, ostréicole, piscicole et halieutique dans une évolution de leurs pratiques vers une gestion environnementale intégrée permettant d'assurer la pérennité et le développement de leurs activités.
- concertation entre les différents usagers de la nature (agriculteurs, sylviculteurs, chasseurs, pêcheurs, associations de protection, randonneurs, collectivités,...)
- information du grand public sur les réalités et les enjeux de la biodiversité en Aquitaine (soutien à des campagnes régionales de sensibilisation, portail Internet biodiversité, expositions, partenariat avec les associations, etc.)
- diffusion et de mutualisation au niveau régional et inter-régional des bonnes pratiques et des retours d'expérience (conférences, séminaires, publications, etc.)

Dans le domaine des espèces remarquables, quelle est votre position sur le renforcement de la population ursine dans les Pyrénées ? Que proposez-vous ?

C'est le groupe Vert qui est à l'origine du désengagement de la Région de l'IPHB. Nous sommes prêts à soutenir les initiatives, réunissant tous les acteurs, pour renforcer la population ursine

### OGM

L'essentiel des plantes OGM, d'origine importée, entrent dans l'alimentation animale sans que les consommateurs soient informés de leur présence, y compris lorsqu'il s'agit d'une restauration collective.

Les entreprises et exploitations agricoles qui font le choix d'une alimentation animale sans utilisation d'OGM doivent payer un surcoût lié à la traçabilité et à l'existence des doubles filières. Il est anormal de les pénaliser ainsi. Le surcoût devrait être à la charge des filières OGM, source du problème.

22) Etes-vous convaincu de la nécessité d'une Aquitaine sans OGM pour la santé des consommateurs, la protection de l'environnement et de la biodiversité et le choix d'une agriculture de qualité ?

Oui     Non

Commentaires :

Nous sommes à l'origine des vœux anti OGM votés par la région, ainsi que la signature de la charte de Florence et l'adhésion de l'Aquitaine au réseau des associations sans OGM. L'actuel président du groupe Les Verts a été condamné à 2 mois de prisons avec sursis pour avoir neutralisé un champ de maïs BT810.

Nous allons mener le combat contre les patates OGM, et nous espérons avoir un peu plus de soutien des associations de protection de la nature.

23) A l'instar de la Région Pays de Loire, êtes vous favorable à l'exclusion des OGM et des produits issus d'animaux nourris avec des OGM des restaurants scolaires dont le Conseil Régional a la charge, à savoir ceux des lycées ?

Oui     Non

Commentaires :

C'est déjà fait en Aquitaine !

24) A défaut de pouvoir interdire le déchargement des produits alimentaires OGM dans les ports aquitains, êtes-vous favorable à l'idée d'instaurer une taxe sur les importations d'OGM qui assumerait à 100% le financement des surcoûts de traçabilité des filières sans OGM ?

Oui     Non

Commentaires :

Malheureusement ce n'est pas de notre ressort. Par contre nous sommes la seule région à avoir réussi à exclure des entreprises agroalimentaires utilisant des produits OGM des aides régionales.

### **Pêche Durable**

25) Si vous êtes élu(e) comment comptez vous concrètement favoriser le développement des techniques de pêches et d'élevage respectueuses de la ressource et de l'environnement (ex : pêche à la ligne du bar en raz de Sein ou l'exploitation de l'huître en Ria d'Étel) ?

Commentaires :

Nous sommes opposés à l'élevage de poissons. Il faut 6kg de poissons sauvages pour nourrir 1kg de poissons d'élevage. Il n'y a donc pas d'élevage respectueux de la ressource et de l'environnement. Nous sommes opposés aux huîtres triploïdes introduites dans le Bassin d'Arcachon, et nous soutenons la pêche artisanale et le développement des engins de pêches sélectif.

La région doit intensifier son action pour sauvegarde de la biodiversité marine, l'investissement dans le soutien aux aires marines protégées, et l'élaboration des parcs marins.

La politique des pêches, qui ne répond pas aux besoins de préservation de la ressource et de l'activité de pêche à moyen terme, est fortement contingentée par l'Union européenne. Cependant, les compétences des régions en matière de développement économique et d'emploi permettent aux élus régionaux d'avoir des leviers d'action. Les trois piliers d'une politique des pêches, prise dans son ensemble, sont pour les Verts :

- \* le maintien des ports de pêche, comme axe structurant des zones littorales ;
- \* le maintien des pêcheurs artisans et de la petite pêche ;
- \* le maintien de la biodiversité halieutique.

Dans le détail nous préconisons notamment :

- \* d'arrêter le pillage des ressources des pays tiers (c'est à dire principalement les pays du Sud) ;

\* en cas de fermeture de quotas pour la pêche professionnelle, d'interdire également la pêche de l'espèce concernée aux pêcheurs plaisanciers ;

\* d'aider et d'encourager à la diversification des revenus pour les pêcheurs, les femmes de pêcheurs, mais aussi les ostréiculteurs ;

\* de faciliter la construction de bateaux neufs pour la pêche côtière, moins gourmands en énergie et intégrant les nouvelles normes de sécurité, en les renouvelant à taille égale ;

\* de modifier la réglementation sur la jauge, qui incite à la construction de navires dangereux et suréquipés ;

\* de mettre en place un service d'intérêt économique général dans les ports pour permettre l'enregistrement des débarquements consignés dans les look-book des bateaux (et non les statistiques faites de poisson sous criées) afin d'avoir d'une part la connaissance précise des prises en mer, et d'autre part pour instaurer la vente par circuits courts;

\* de favoriser la traçabilité et l'étiquetage des produits de la pêche vendus dans la grande distribution, ainsi que pour les produits mis à l'étal, surgelés, cuisinés et proposés dans la restauration collective.

A l'échelon régional, nous soutiendrons plusieurs principes :

\* instauration d'une zone côtière protégée, réservée à la petite pêche professionnelle ;

\* gestion territorialisée des pêches, par façade maritime et régionalement ;

\* arrêt de la politique de régulation de la pêche par une politique de démolition et de concentration des flottes, au profit de sociétés de plus en plus grosses et puissantes ;

\* modification du matériel de pêche, dans le sens de "pêcher moins pour pêcher mieux" (sélectivité des engins de pêche, économies d'énergie) ;

\* promotion des circuits courts de commercialisation permettant une rémunération plus juste des pêcheurs ;

\* accompagnement du travail de traçabilité, de normalisation et d'écosociolabelisation qui prendraient également en compte les aspects sociaux ;

\* soutien financier des associations éduquant le public à une consommation halieutique plus éco-responsable (espèces non menacées, circuits courts, poissons à taille adulte...) ;

\* amélioration des filières de formation professionnelle (voir partie sur la formation).

### **III) Santé – Environnement – Risque Chimique**

#### **Qualité de l'eau**

La santé humaine dépend notamment de facteurs environnementaux (nature des polluants respirés, nuisances subies, etc.) et de l'alimentation, celle-ci incluant l'eau. Une eau saine pour tous, au robinet comme dans la rivière, tout au long de l'année, constitue un objectif à atteindre très rapidement et pas en 2027...



26) Dans le cadre du Plan Environnement Santé et afin de garantir à tous l'accès à une eau saine, êtes-vous prêt à étendre les analyses de l'eau à la recherche de résidus médicamenteux, vaccins, hormones, radioactivité, nanotechnologies... et à mettre à la disposition de tous les analyses complètes des eaux brutes et potables ?

Oui  Non

Commentaires :

Le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Adour Garonne adopté il y a peu par le Comité de bassin Adour Garonne, n'a pas les ambitions espérées pour la reconquête de la qualité des ressources de surface et souterraines. Il sera donc impossible d'atteindre en 2015 un bon niveau d'état écologique de l'ensemble des masses d'eaux comme l'impose la directive européenne sur l'eau. La Région doit donc orienter sa politique sur l'eau avec un plus grand volontarisme et des objectifs beaucoup plus ambitieux. Nous proposons de lancer un plan ambitieux de préservation et de protection des ressources en eau et des milieux aquatiques.

27) L'Europe et l'OMS recommandent de ne pas dépasser 25 mg de nitrates par litre d'eau brute. Êtes-vous prêt à prendre cette valeur pour objectif dans le cadre de la reconquête de la qualité de l'eau en Aquitaine ?

Oui  Non

Commentaires : Nous n'avons aucune raison de mettre en doute cette recommandation.

28) Êtes-vous favorable à la mise en régie publique de la production et distribution de l'eau dans les communes ou syndicats intercommunaux et à accompagner les collectivités qui le souhaiteraient ?

Oui  Non

Commentaires :

La mise en régie fait gagner de l'argent aux collectivités. Ce sont les citoyens qui ont les cartes en main quant ils élisent leur conseil municipal.

### **Plan Santé Environnement**

Le plan régional santé – environnement a pour effet de mettre en évidence des particularités épidémiologiques qui justifient une approche territoriale L'émergence de nouveaux risques, l'incurie collective dans la gestion de la prévention de risques désormais identifiés appellent à une vigilance et à une mobilisation des ressources et à une coordination des politiques.

29) Comment le Conseil Régional pourrait-il rendre plus transparent les études se rapportant à la relation santé – environnement et en informer les Aquitains ?

Commentaires :

Nous lancerons un plan santé environnement et nous créerons un chèque santé précarité jeunes.

### **Qualité de l'Air**

La qualité de l'air se dégrade ! Les effets de sa pollution chronique plus ou moins importante sur la santé sont avérés et touchent d'abord des personnes sensibles (jeunes enfants, asthmatiques, déficients cardiaques ou respiratoires). Certains estiment qu'il en résulte 30 000 morts directes ou prématurées en France, soit environ 8 fois plus que le nombre de tués par accidents de la route dont on parle infiniment plus !...

Plus précisément, les manœuvres des avions créent d'énormes nuisances aux abords des aérodromes (nuisances phoniques y compris nocturnes, pollution atmosphérique, retombées de kérosène imbrulé au décollage,...). Leur impact sur la santé n'a fait l'objet d'aucune étude à ce jour.

30) Si vous êtes élu(e), vous engagerez-vous à favoriser les mesures de lutte contre la pollution atmosphérique qui ont été préconisées par différents plans, à savoir soutien au fret ferroviaire et création de nouvelles haltes SNCF autour des villes, développement des modes de transport « doux » (marche, vélo, bus, car, métro ou tram et TER) ?

Oui  Non

Commentaires :

Sur le fret :

Depuis plusieurs années, l'intervention du Conseil régional d'Aquitaine se limite à :

- \* apporter des aides financières aux opérateurs de transport multimodal de marchandises (techniques de transport combiné de remorques ou de caisses mobiles).

- \* réfléchir à la faisabilité et à la promotion de liaisons de « ferroutage » et de « merroulage » (camions transportés sur des wagons et sur des navires) sur l'axe atlantique entre la péninsule ibérique et le nord de l'Europe, dont la mise en place n'est pas attendu avant plusieurs années.

Cette politique est notoirement insuffisante, en raison des coûts externes que le trafic routier fait supporter à la collectivité et de l'incertitude des résultats en regard des objectifs de report modal et des enjeux de développement durable.

Notre grande priorité :

Relever le défi d'une profonde réactivation (9) du transport ferroviaire régional de marchandises et d'une diminution corrélative du trafic routier sur le territoire.

Pour ce faire, Europe Ecologie d'Aquitaine :

- \* mettra en synergie les conditions (10) d'attribution des aides régionales en faveur des entreprises s'engageant dans des politiques d'innovation sociale et environnementale, de relocalisation de leurs activités et d'utilisation du mode ferroviaire pour le transport de leurs marchandises ;

- \* Relance du fret ferroviaire avec la création d'un service Public Régional de Transport de Marchandise qui s'appuiera sur une analyse fine des besoins logistiques et des pôles fret multimodaux.

Sur la création de nouvelles gares :

Le train doit être accessible à tout le monde, aussi les gares doivent devenir un véritable pôle d'échanges avec des stationnement pour les vélos, les lignes de bus, les transports à la demande.

- \* revoir l'accessibilité des trains dans les gares
- \* revoir la sécurité des gares
- \* aider à créer des commerces de proximité dans les gares
- \* aider à créer des comités d'usager/es démocratiques dans toutes les gares

En lien avec la généralisation du cadencement des trains TER et avec l'augmentation des circulations, tant des relations ferroviaires que routières actuelles, nous proposons la réouverture ou la création de gares. Par exemple, celles de Talence Médoquine et de Lescar devront être étudiées, en lien avec la généralisation du cadencement et l'augmentation des circulations ferroviaires et routières actuelles ;

Sur le développement des TER

Modernisation de la ligne Bordeaux Hendaye :

- \* Renouvellement de la voie actuelle (derniers travaux en 1971 et 1972) pour une utilisation des TGV à 220 km/h5

- \* Amélioration des installations électriques et de signalisation
- \* Augmentation des débits avec des voies de garage et des installations de contre sens

Amélioration de la performance de la relation Bordeaux Toulouse, Montpellier, Marseille :

\* Nous maintenons le principe de l'utilisation des voies existantes et nous en demandons la modernisation (accroissement des capacités de circulation, suppression des passages à niveaux) pour une utilisation des TGV à 220 km/h, y compris avec un tracé nouveau entre Agen et Castelsarrasin

Aménagement de « liaisons de rabattement » performantes :

\* Pau/Dax, Bayonne/St-Jean-Pied-de-Port, Bordeaux/Mont-de-Marsan, Bordeaux/Arcachon...

Engagement dans un processus de réouverture de tronçons de ligne :

\* Oloron/Canfranc, Langon/Bazas, Auch/Agen/Villeneuve sur Lot - Fumel, Agen/Nérac/Condom, Marmande/Casteljaloux, Mont de Marsan/Aire sur Adour, Blaye/Saint Marien, Latresne/La Benauge, en commençant par s'opposer au déclassement<sup>6</sup> de cette ligne demandé par RFF et y étudier la réalisation d'un tram train, ainsi qu'entre Biganos/Ares, ...

Requalification de lignes interrégionales :

\* Bordeaux/La Rochelle, Coutras/Périgueux et Périgueux/Limoge et Morcenx/Mont de Marsan/Tarbes.

Electrification des lignes :

\* Pau/Oloron/Canfranc, Bayonne/Saint Jean Pied de Port, Bordeaux/La Rochelle, Coutras/Périgueux, Périgueux/Limoge et Morcenx/Mont de Marsan. Le TGV pourra ainsi entrer dans les capitales aquitaines. Exemple : 2 dessertes par jour Paris/Mont de Marsan sans changement de train (7) à Bordeaux, comme pour Pau et Arcachon

Prise en compte des besoins des usagers

\* Amélioration de l'accessibilité, notamment pour les PMR (personnes à mobilité réduite),  
\* Mise en place d'une politique tarifaire attractive : billets « Passe partout » utilisables dans tous les trains, combinés entre tous les transports publics, instauration d'un ticket groupe pour une journée ou un week-end, billets TER « famille » week-end à bas prix et la tarification sur la base du quotient familial, la suppression des 1er et 2ème classe dans les TER, développement du transport à la demande dans les zones peu denses et les zones rurales, création d'une centrale de mobilité régionale, informations TER sur la chaîne de télévision régionale.

\* Nous créerons une cellule de suivi de la convention SNCF/Région, avec numéro vert, destinée à recueillir les témoignages des usagers sur les dysfonctionnements.

\* Mettre en place une signalétique bilingue occitan/français et basque/français

#### **IV) Education – Formation**

##### **Education populaire au développement durable**

Chacun doit se persuader qu'un nouveau type de développement écologiquement et socialement soutenable dépend de son comportement au quotidien, en tant que particulier, usager de la collectivité ou acteur dans son entreprise.

Par ailleurs, des citoyens entendent apporter leur contribution à la vie de la cité et entendent contribuer à l'émergence d'une démocratie participative sans laquelle, à l'échelon de nos territoires, le développement durable n'a aucune chance de se concrétiser.

31) A l'instar de la Région Nord Pas de Calais, êtes-vous favorable à la création d'un Centre Régional du Développement Durable chargé de la concertation, de l'éducation et de la formation pour tous au DDS ? Ce

centre pourrait s'appuyer sur les acteurs locaux engagés dans l'éducation populaire et la mise en œuvre d'actions relevant du développement durable.

Oui  Non

Commentaires :

Nous l'envisageons, des échanges ont eu lieu avec les élu-e-s Verts du Nord Pas de Calais qui ont mis en place cette politique.

### **Formation initiale et continue au développement durable**

Il y a une meilleure prise en compte de l'éducation à l'environnement et de ses acteurs, et la mise en œuvre plus fréquente d'agendas 21 dans les lycées est engagée dans certaines régions. Mais globalement, la prise en compte du développement durable reste encore largement insuffisante dans la transversalité des parcours (lycées/universités/formation professionnelle).

32) Comptez-vous favoriser, dans le cadre d'un programme régional des stages, un module Développement durable pour tous les niveaux de formation (Niveau 5 à Bac + 5) et la mise en place à tous les niveaux (Niveau 5 à Bac + 5) de nouvelles formations professionnelles qualifiantes adaptées aux nouveaux besoins et nouvelles compétences (énergie, écohabitat, agriculture bio et durable, transports et mobilité, services à la personne) ?

Oui  Non

Commentaires :

Nous avons été à l'initiative des agendas 21 des lycées et nous poursuivons notre programme.

33) Comment comptez vous intervenir sur les programmes de formation initiale et continue pour prendre en compte les nouvelles compétences nécessaires pour un développement durable solidaire ?

Oui  Non

Commentaires :

Mettre en œuvre des formations innovantes au service des défis écologiques.

L'offre de formation doit répondre aux besoins d'une économie fondée sur les ressources locales et la nécessaire reconversion écologique de l'économie. Ce changement de cap exige une planification écologique et économique pour dépasser les impasses d'une formation qui ne déboucherait pas sur des emplois réels.

Nous voulons, par exemple, soutenir la consommation de produits biologiques. Inévitablement nous nous heurterons à une offre insuffisante comme c'est déjà le cas sur le marché local. Nous devons alors encourager la production et nous nous heurterons encore à deux obstacles: le besoin de terres agricoles en milieu urbain et périurbain et la formation de jeunes agriculteurs aux pratiques écologiques de l'agriculture biologique. Se posera alors la question de la distribution. L'agriculteur n'a pas forcément choisi d'être un commercial et pourtant nous ne souhaitons pas retomber dans l'écueil de la grande distribution. Se posera alors la question de l'organisation de circuits-courts durables qui ne reposent pas uniquement sur la bonne volonté des consommateurs, nous développerons des systèmes coopératifs intermédiaires qui auront pour préoccupation de ne pas dissocier la distribution de la production.

L'innovation est au cœur des projets humains quand elle ne se réduit pas à de l'innovation technique, quand elle n'a pas pour seul objectif la concurrence et la visibilité internationales. Nous avons besoin d'un pôle d'Innovation Sociale et Ecologique qui permettrait de répondre à des besoins sociaux et environnementaux en soutenant financièrement des initiatives coopératives et partenariales combinant projet de formation et aménagement du territoire.

34) Considérez-vous que pour atteindre les objectifs du Grenelle en Aquitaine, il soit nécessaire de repenser la recherche et l'enseignement agricole ?

Oui  Non

Commentaires :

Nous allons prendre l'initiative d'ouvrir des formations en agriculture Biologique.

#### V) Economie locale et responsable

35) Êtes-vous favorable à conditionner les aides aux entreprises et les attributions des marchés du Conseil Régional à des critères sociaux et environnementaux ?

Oui  Non

Commentaires :

Les élu-e-s du groupe Vert ont mis en place durant le dernier mandat les conditionnalités sociales et écologiques à la région Aquitaine, bien avant d'autres régions.

36) Comment envisagez-vous de soutenir la recherche dans les domaines des services et des produits du développement durable ?

Commentaires :

Des appels à projets ont déjà été lancés dans les domaines où nous avons la responsabilité comme l'économie sociale et solidaire.

Si les électeurs donnent une majorité à Europe Ecologie nous lancerons des appels à projets dans les domaines industriels. Si les électeurs donnent la majorité au PS ou à l'UMP nous soutiendrons à être attribué au nucléaire comme le laser mégajoule, à l'aéronautique ou la chimie.

**L'économie sociale et solidaire** regroupe un ensemble de coopératives, mutuelles, associations, syndicats et fondations, fonctionnant sur des principes d'égalité des personnes (1 homme 1 voix), de solidarité entre membres et d'indépendance économique. En Aquitaine, elle s'identifie tant à des organisations identifiées par leurs statuts et occupant une place importante dans la vie économique (banques, mutuelles, etc.) qu'à des activités visant à expérimenter de nouveaux "modèles" de fonctionnement de l'économie, tel le commerce équitable et l'insertion économique.

37) Que pensez-vous mettre en œuvre pour renforcer l'emploi dans les champs de l'économie sociale et solidaire ?

Commentaires :

Nous avons pour ambition de faire passer le budget de l'économie sociale et solidaire de 2 % à 10 % du budget économie emploi.

Des modèles régionaux de monnaie sont actuellement à l'essai en Europe car beaucoup d'individus et groupes recherchent des moyens de contribuer à la solution de la crise économique actuelle pour laquelle toutes les vieilles recettes ne semblent plus fonctionner. Ces monnaies privilégient les besoins de la consommation locale et pourraient être la base d'un véritable contrat entre la ville et la campagne.

38) Êtes-vous favorable aux « monnaies fondantes » locales à l'instar de la monnaie SOL créée à Carhaix ou dans d'autres pays européens ?

Oui  Non

Commentaires :

Personnellement oui, mais c'est hors des compétences régionales.

Comment jugez-vous le soutien aux associations du Conseil Régional actuel ? Comment pensez-vous, si vous êtes élu(e), l'améliorer ?

Commentaires : La région ne finance pas les associations. Elle finance des projets

Le tissu associatif régional recèle des énergies importantes et des compétences nombreuses. Vous engagez-vous à faire prioritairement appel à elles, si vous êtes élu(e), chaque fois que le Conseil Régional aura besoin de compétences externes ?

Oui  Non

Commentaires :

Les associations de protection de la nature et de l'environnement de l'Aquitaine ont besoin d'une aide à la structuration, à la mutualisation, à la coopération, à l'équipement, afin de pouvoir assurer leurs missions d'intérêt général : information, sensibilisation, communication, documentation, études...A cet effet, la Région soutiendra la création d'une maison régionale de l'environnement au service des associations et de leur développement.

## VI) Energie – Transport – Habitat

### Urgence Climatique

39) Par rapport aux objectifs de Kyoto-Copenhague, quels sont selon vous les objectifs que doit se donner l'Aquitaine par rapport aux réductions des émissions de carbone ?

Commentaires :

La région Aquitaine, sous l'impulsion du groupe des élus Verts, a été la première région française à se doter d'un plan climat en 2006. Nous devons le renforcer considérablement en doublant dans un premier temps son budget. Nous devons aussi renforcer les moyens d'animation de ce plan climat.

40) A l'instar de la Suède, êtes-vous favorable à ce que les appels d'offres de la Région Aquitaine, intègrent systématiquement un bilan carbone pour les biens et services commandés ?

Oui  Non

Commentaires :

Ils l'intègrent déjà.

### Autonomie Energétique

L'Allemagne s'est engagée à sortir du nucléaire d'ici 2020 en développant de manière ambitieuse les énergies renouvelables et les économies d'énergies.

41) Etes-vous prêt à viser l'objectif d'une autonomie électrique de la région à l'horizon 2030, **sans aucun recours au nucléaire, ni aux énergies fossiles** ? Si oui, quels seraient les grands axes de votre politique énergétique ?

Oui  Non

Commentaires :

Nous sommes à l'origine de la construction du 1<sup>er</sup> lycée à énergie positive, Bègles puis Bergerac. Si les électeurs nous en donnent les moyens, nous poursuivons ce programme.

42) Vous engagez-vous à ce que tous les nouveaux bâtiments financés par la Région soit des bâtiments à basse consommation énergétique (BBC c'est à dire moins de 50 KWh/m<sup>2</sup>/an) ?

Oui  Non

Commentaires :

Notre programme prévoit :

\* Généraliser les démarches de bilans carbone et de calcul de l'empreinte écologique ;

\* Créer un observatoire régional de l'énergie afin de disposer des données nécessaires à l'élaboration des politiques à mener ;

\* Renforcer les recherches et l'expérimentation sur les matériaux écologiques et les procédés de construction à basse consommation d'énergie.

\* Faire de l'Aquitaine une Région pilote « facteur 4 » par la mise en place et la mutualisation d'un outil de planification et reconversion énergétique des bâtiments dans les grandes agglomérations (caractérisation thermique du patrimoine bâti et modélisation des besoins énergétiques par quartiers)

\* Créer un centre de recherche et d'expérimentation des énergies renouvelables et notamment de l'éolien

43) A l'instar du canton de Genève, êtes-vous favorable à l'interdiction d'installer des chauffages électriques dans les logements ?

Oui     Non

Commentaires :

Nous les avons fais supprimer dans les lycées.

44) Quelle stratégie allez-vous mettre en place pour développer une culture citoyenne de la sobriété énergétique ?  
De la sobriété vis-à-vis des ressources naturelles en général ?

Commentaires :

Nous avons prévu de :

\* Pérenniser et amplifier le dispositif prêt bonifié dit « développement durable » pour les particuliers

\* Lancer des plans territoriaux d'aide à l'isolation et à la rénovation de l'habitat afin de faire diminuer par deux les charges pour les occupants

\* Faire appel à l'épargne populaire pour financer ces plans territoriaux

\* Créer des chèques éco-énergie, pour les revenus modestes, afin de prévenir la précarité énergétique et destiné à financer des diagnostics énergétiques, l'achat d'équipements économes en énergie, des travaux d'isolation de première nécessité...

\* Multiplier par trois les aides en faveur de la rénovation énergétique des logements sociaux

\* Multiplier les appels à projets pour la construction de logements sociaux à basse consommation d'énergie

\* Soutenir les projets d'études d'éco-quartiers

Une information et une sensibilisation améliorées des citoyens

### **Energies renouvelables**

Selon un décret de 2008, les régions peuvent devenir productrices d'énergie. Les exigences du Grenelle et le financement imposé à EDF en matière de rachat offrent une chance à saisir pour le développement des énergies renouvelables.

45) Êtes-vous prêt à vous saisir de cette opportunité en proposant que la Région soit elle-même productrice d'énergie ?

Oui  Non

Commentaires :

Nous avons demandé l'étude de la pose de panneaux photos voltaïques sur les bâtiments de la Région. Nous allons recouvrir aussi les 30 000 m<sup>2</sup> de toiture sud de nos lycées.

46) Êtes-vous prêts à favoriser les démarches collectives de citoyens et de collectivités locales afin de promouvoir des parcs de production locaux d'énergie éolienne, hydrolienne ou solaire ?

Oui  Non

Commentaires :

Voilà ce que nous prévoyons :

Développement et structuration des filières des énergies renouvelables et de l'écoconstruction

- \* Accompagner le développement de l'éolien
- \* Lancer un plan régional bois construction avec un appel à projets de 5000 maisons bois à partir de bois aquitain
- \* Renforcer le plan régional bois énergie avec une priorité sur le développement des réseaux de chaleur collectifs
- \* Lancer un plan régional géothermie en soutenant notamment de nouvelles opérations géothermiques et l'optimisation des installations existantes
- \* Soutenir le développement du solaire photovoltaïque en veillant à la préservation des zones sylvicoles et agricoles
- \* Promouvoir et aider la création de coopératives de citoyens pour des projets de production d'énergies renouvelables
- \* Lancer des appels à projets de méthanisation de la biomasse et des déchets fermentescibles
- \* Lancer un plan de formation à grande échelle sur les énergies renouvelables, l'écoconstruction et l'écorénovation
- \* Lancer un plan éco-matériaux à partir de la biomasse (chanvre, lin, ouate de cellulose....) et encourager la reconversion des cultures du tabac et du maïs
- \* Pérenniser le centre de ressources pour les huiles végétales pures

47) Etes-vous favorable aux projets de micro-centrales électriques dans les vallées pyrénéennes ?

Oui  Non

Commentaires :

Les projets de micro-centrales sur des cours d'eau doivent être accompagnés d'ouvrage destinés à la continuité écologique. Nous sommes vigilants sur ce type de dossiers et nous prévenons immédiatement les associations concernées.



### **Aménagement : arrêter de financer le passé !**

De nombreuses sources confirment la diminution de la production mondiale de pétrole aux alentours de 2015. Ce fait condamne à très court terme le transport aérien et doit amener la Région à investir des moyens dans le transport ferroviaire. De manière identique l'avenir est aux économies d'énergies et à l'éducation à une sobriété énergétique.

48) Si vous êtes élu(e), vous engagez-vous à ne pas financer d'aéroport ?

Oui     Non

Commentaires :

Nous nous opposons systématiquement aux financements des compagnies à bas coût.

49) Si vous êtes élu(e), vous engagez-vous à ne financer aucune centrale à gaz ou thermique et à placer cet argent dans un programme ambitieux et volontariste d'économie d'énergie ?

Oui     Non

Commentaires :

Fermeture de la centrale nucléaire vieillissante du Blayais. Il sera possible de répondre aux besoins d'électricité de notre région avec un **mix 100% énergies renouvelables** (solaire photovoltaïque, éolien, biomasse). Pour cela, nous proposons de tendre vers l'autonomie énergétique de chacun des territoires aquitains (agglomérations et pays) avec leurs ressources renouvelables locales.

50) L'autoroute Pau-Langon constitue un gâchis écologique et économique). Les budgets publics étant limités, l'argent pris par la route n'ira pas ailleurs. Vous engagez-vous à ce que les budgets prévus pour la création de nouveaux axes routiers soient affectés au développement de transports collectifs durables?

Oui     Non

Commentaires :

L'autoroute A65 reliant Langon-Pau devait être la première autoroute écologique de l'après Grenelle de l'environnement. Le Gouvernement et le ministre de l'écologie, M. Borloo s'en étaient portés garants.

Sur le terrain, les travaux réalisés depuis des mois, pour le compte du concessionnaire, la société Eiffage, nous démontrent exactement le contraire. Ce grand chantier se rapproche plus du désastre écologique que de l'autoroute verte, pour autant que celle-ci puisse exister.

Non respect des réglementations environnementales, ouvrages d'art au rabais pour faire des économies, passage des engins de terrassement sur les propriétés de riverains sans autorisation et avec des dégâts, pollutions des rivières traversées, détérioration des nappes phréatiques, destruction de zones Natura 2000, etc. ; la liste est longue des méfaits de ce véritable massacre programmé au nom du développement économique de l'Aquitaine.

Monique De Marco, tête de liste d'Europe Ecologie Aquitaine, Marie Bové, Michel Daverat et Patrick Du Fau de Lamothe, candidats en Gironde, sont allés à la rencontre des associations et des riverains, sur le chantier de l'A65, à Captieux, le 9 mars dernier pour constater et dénoncer ce massacre qui en annonce un autre, et ont tenu une conférence de presse.

En effet, les habitants du secteur de Captieux sont soumis à la double peine puisque la saignée de la LGV viendra se rajouter à celle de l'A65 alors que ces deux infrastructures ne leur apporteront que nuisances et pollutions sans aucune contrepartie économique.

Les candidats Europe Ecologie Aquitaine évoqueront également deux autres points :

\* la mascarade du fonds de compensation Carbone institué par la région et censé financer la compensation carbone d'aménagements destructeurs et polluants comme l'A65

\* l'opacité maintenue par l'Etat et le concessionnaire sur la rentabilité financière de l'autoroute, ce qui confirme les craintes de voir la région Aquitaine devoir assumer le déficit à la déchéance du concessionnaire dans les prochaines années.

### Transport Durable

Il nous faut d'urgence, une politique des transports en commun économes en énergie qui s'adresse à tous les Aquitains, y compris en zone rurale.

51) Si vous êtes élu(e), créez vous un schéma régional d'harmonisation des déplacements durables (voyageurs et marchandises) afin de favoriser sur toute la région les alternatives à la voiture, sous la forme de pôles d'inter-modalité entre différents transports (bus, train, taxi collectif, auto partage,...) ?

Oui  Non

Commentaires :

Déjà répondu

52) Que comptez-vous faire pour développer le transport par fret ou par cabotage ?

Commentaires :

Déjà répondu

### Un habitat pour tous

L'accès à l'habitat n'est pas évident pour tous en Aquitaine car certaines zones subissent des pressions fortes (densité humaine, pression immobilière, résidentiel, ...) et pourtant il nous faut par souci de solidarité permettre l'accès aux logements pour les résidents permanents et plus spécialement les jeunes et les primo-accédants, un plan d'action prioritaire **sur l'habitat et le tertiaire, qui** représentent un enjeu prioritaire pour la maîtrise de l'énergie.

Un plan de réhabilitation thermique de l'habitat est nécessaire.

L'importance du parc des maisons secondaires en Aquitaine démontre l'attractivité de notre région mais pénalise également l'accès aux primo accédants à la propriété en faisant augmenter le prix de l'habitat, notamment sur le littoral.

53) Êtes-vous d'accord pour inciter, y compris financièrement, les communes à réaliser des réserves foncières pour le logement des résidents permanents, et plus spécialement des jeunes ? Quelles seraient vos actions pour atteindre cet objectif ?

Oui  Non

Commentaires :

54) Vous engagez-vous à favoriser la rénovation de 5000 logements sociaux par an en leur conférant des caractéristiques de Bâtiment Basse Consommation ?

Oui  Non

Commentaires :

Des logements économes et de qualité

\* Pérenniser et amplifier le dispositif prêt bonifié dit « développement durable » pour les particuliers

\* Lancer des plans territoriaux d'aide à l'isolation et à la rénovation de l'habitat afin de faire diminuer par deux les charges pour les occupants

\* Faire appel à l'épargne populaire pour financer ces plans territoriaux

\* Créer des chèques éco-énergie, pour les revenus modestes, afin de prévenir la précarité énergétique et destiné à financer des diagnostics énergétiques, l'achat d'équipements économes en énergie, des travaux d'isolation de première nécessité...

\* Multiplier par trois les aides en faveur de la rénovation énergétique des logements sociaux

\* Multiplier les appels à projets pour la construction de logements sociaux à basse consommation d'énergie

\* Soutenir les projets d'études d'éco-quartiers

55) Etes vous favorable à l'augmentation de la taxe foncière pour les logements inhabités afin d'alimenter un fond d'aide à l'acquisition des primo-accédants ?

Oui     Non

Commentaires :

**56 ) Les candidat-e-s Europe Écologie Aquitaine regrettent que vous n'ayez posé aucune question sur les projets de LGV qui vont impacter durablement des territoires aquitains jusqu'alors préservés. Des zones Natura 2000 avec des habitats remarquables vont disparaître, au nom de la vitesse et de la théorie économique dominante de la croissance infinie des transports, sans rapport avec la réalité et qui mènent à une impasse. Nous refusons comme tous les écologistes ces projets incohérents et nuisibles, au coût exorbitant que ne peuvent supporter les Aquitains pendant des années. Comme des études l'ont démontré, la modernisation et l'aménagement des voies existantes principales en LGV constituent une alternative crédible et incontestable que nous devons réussir à imposer.**

**Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à ces questions.**

Xavier Bouchet, président de la MNE de Pau

Monsieur Bouchet,

Nous souhaiterions savoir quelles sont les listes régionales qui ont répondu à toutes les questions de votre questionnaire ?

Nous espérons que vous aurez l'obligeance de faire connaître toutes nos réponses aux adhérents de la MNE de Pau.

**Les candidat-e-s Europe Écologie Aquitaine**



**Les Verts**